



Expérimentation en cours en région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réseau de 'tiers-lieux' ruraux et périurbains

Pour les territoires : PNR . Pays . intercommunalités

Un projet mené par ACIDD, association communication et Innovations pour le développement durable

Après la création du Forum TIC21 (technologies de l'information et développement durable) en 2005, « Aménagement numérique et durable du territoire » pour la DIACT (DATAR), la création du Cluster Green and connected territories et le forum Green and connected cities/territories à Strasbourg, le projet e-activités durables « Comment faire gagner 1 million d'heures par jour aux français ? », ACIDD réfléchit depuis plusieurs années à l'accélération du déploiement des tiers-lieux connectés en zones rurales et urbaines.

Depuis sa création en 2000, ACIDD s'est fixée pour missions de :

- **Contribuer** à accélérer la diffusion des idées et des innovations technologiques répondant aux enjeux du développement durable
- **Créer des liens** entre individus, experts et réseaux dans une logique de collaboration et de partage
- **Favoriser l'émergence** de projets de développement durable
- **Etre un tiers de confiance** dans l'expérimentation de projets

4 domaines d'intervention :



Le constat

Un attrait pour les territoires ruraux mais des difficultés spécifiques

Les territoires ruraux occupent une grande partie du territoire régional et ils représentent un attrait croissant pour les habitants des villes et des zones périurbaines. Ceux qui s'y établissent souhaitent profiter pleinement de l'espace rural et de ce mode de vie, sans se couper des services qu'on trouve en zones urbaines. Les parcs naturels régionaux de PACA font partie pleinement de ces espaces proches des lieux de travail, centrés dans les grandes agglomérations ou en périphérie de celles-ci.

Du fait de cette évolution vers un mode de vie « rurbain » à la campagne, les attentes en services numériques deviennent plus fortes pour la vie au quotidien comme pour les activités professionnelles. Les solutions de mobilité, l'accès aux services et les dessertes de télécommunication deviennent déterminants pour l'attractivité d'un territoire rural, et pour des candidats à l'installation, professionnelle notamment. Les besoins et demandes s'expriment chaque jour, renforcés par la nécessité de lutter contre les changements climatiques et de trouver des solutions nouvelles face au coût croissant des énergies fossiles, essentielle source énergétique pour les transports à l'heure actuelle. Un déplacement de 100 km en voiture coûte au minimum 50 €. S'il est quotidien, il impacte lourdement un budget. Les évolutions sont en accélération, à une échelle de temps plus rapide que la capacité de transformation de l'aménagement des territoires.

Les entreprises s'installent dans des lieux d'accessibilité des personnes et de la logistique, donc de préférence en proximité urbaine. Motiver des entreprises à s'installer ou des indépendants à rester puis les retenir est difficile sans les services indispensables à des professionnels. Comme leurs homologues situées dans les espaces urbains et leurs zones d'activités, les entreprises rurales qui font le choix de rester sur place plutôt que de se délocaliser recherchent des solutions innovantes pour faciliter la gestion quotidienne et des relais de croissance, avec les outils actuels du numérique.

À un besoin de maintien sur place et une nécessité d'évolution des services publics en zone rurale vient s'ajouter une quête de mieux-vivre, pour les indépendants, les salariés, comme pour les visiteurs extérieurs. Faisant écho aux demandes croissantes de leurs habitants et de leurs entreprises, les élus des zones rurales veulent que leur commune soit « reliée au monde » à très haut débit, même s'il est toujours difficile de définir ce que peut être le très haut débit aujourd'hui et après-demain.

Les expériences locales de recherche de « circuits courts », inscrits dans des démarches globales de développement durable, s'appuient tout naturellement sur les apports d'Internet pour informer et créer du lien entre les habitants/clients et les professionnels. Des initiatives existent, nombreuses en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais elles restent trop isolées et souvent difficiles à pérenniser faute de modèles économiques clairs, du soutien d'un réseau ou de mutualisation locale. Certaines concernent les services publics et à la personne.

Les pépinières d'entreprises, les espaces publics numériques (EPN) - ERIC en Provence-Alpes-Côte d'Azur - s'inscrivent dans ces initiatives soutenues par la Région, et de même pour des formes similaires d'accès local aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce sont autant de relais au service des collectivités et des habitants qui peuvent jouer un rôle dans ce nouvel enjeu de développement local.

Il existe des modèles aboutis et inspirants, certains en France mais aussi beaucoup ailleurs

comme les telecottages (Suède, Royaume-Uni, Hongrie) qui ont démontré depuis des années leur efficacité.

Les « tiers-lieux » qui font depuis peu leur apparition s'inspirent de ces expériences. D'où l'intérêt de voir comment ces services pourraient être transposés et développés dans les zones rurales et péri-urbaines de notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est la proposition du projet Coop-Connect.

Les enjeux

et objectifs de développement durable des territoires ruraux ou péri-urbains éloignés

Objectifs multiples, ambitieux, mais convergents :

- contribuer à apporter des services et solutions de mobilité durable.
- contribuer à l'inclusion sociale et à la création de nouveaux lieux de solidarité.
- développer l'innovation à tous les niveaux des territoires, sur les plans sociaux, économiques
- et culturels.

Des enjeux qui impliquent les services numériques :

- rompre l'isolement des professionnels, des nouveaux entrepreneurs ou des salariés nomades
- en facilitant un enrichissement réciproque et des économies d'échelle par la solidarité locale.
- faciliter le maintien en zone rurale et le développement d'entreprises locales avec des outils
- numériques et des usages innovants.
- contribuer à retrouver des relais de croissance pour les activités locales traditionnelles.
- rendre accessibles pour tous, grâce à la visiocommunication, les liens vers l'extérieur ou les échanges au sein d'un territoire.
- faciliter l'accès aux services publics, à des solutions de mobilité, d'animation et de
- gouvernance locale.
- ouvrir des lieux de rencontre aux habitants et aux touristes.

et des retombées attendues

- le maintien et la création d'emplois dans les activités traditionnelles et dans les services.
- un meilleur accès à des services de proximité.
- une mobilité plus durable, par des déplacements moins nombreux et plus faciles pour tous.
- une plus grande attractivité des territoires engagés et un mieux-vivre pour les habitants.
- un service complémentaire pour les vacanciers qui recherchent une qualité de vie, image de la région, mais aussi la possibilité pour quelques heures de pouvoir être assurés d'une continuité professionnelle.



Le concept

Faciliter l'émergence de tiers-lieux ruraux ou « rurbains » en PACA

Lieu d'accueil convivial offrant des services connectés performants

- réduire les déplacements
- améliorer la qualité de vie
- valoriser les dynamiques locales
- mutualiser pour payer moins cher

- **Outil de soutien à l'innovation économique, technique et sociale** dans les territoires ruraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Outil d'accueil** pour les nomades et les touristes.
- **Sites accueillant des services de proximité**, par la mutualisation et la mixité des usages sur des territoires organisés (parcs naturels régionaux, pays, intercommunalités).
- **Mise en réseau d'expériences innovantes** où les outils numériques sont mis au service du développement durable des territoires, pour créer du lien social et soutenir la vie économique des territoires ruraux organisés.

- **Tiers-lieu** : hors domicile, hors entreprise
- **Moyens numériques mutualisés** : Internet très haut débit, point visio , scanner et copieur connecté performants
- **Espace convivial partagé** : café/thé, convergence, solidarité, espaces réunion, travail collaboratif, coin cuisine
- **Espace de travail individuel mutualisé** : bureaux de passage, box de rangement privés, espaces téléphone isolés
- **Lieu d'accueil** : pour les travailleurs indépendants, entrepreneurs, télétravailleurs réguliers, occasionnels ou nomades, TPE, services au public, e-administration, formation et vie culturelle, enfants des usagers...
- **Point de rencontre** des groupements professionnels, élus et agents de collectivités et services, formations, associations.

- Il s'agira d'un réseau de sites existants, laboratoires ruraux ou péri-urbains d'innovations qui s'appuient sur des solidarités locales, concrètes et structurées. Ces tiers-lieux, sites porteurs d'attractivité et de revitalisation territoriale, seront choisis pour illustrer différents modèles économiques viables, réalisés grâce à un partenariat public – privé.

La première étape du projet

Avec le soutien de la Région PACA, ACIDD réalise durant le 2^e semestre 2012 une première étape du projet, visant à approfondir le concept Coop-connect avec quelques structures du territoire et à partir de l'analyse approfondie des expériences d'autres territoires.

La réflexion conjointe avec des structures en PACA

Nous réalisons un travail partenarial avec des structures existantes volontaires pour formaliser différentes solutions de tiers-lieux avec trois territoires partenaires, en relation avec les acteurs locaux concernés.

L'analyse du retour d'expérience de tiers-lieux existants

Nous avons mis en avant des critères de lien pour sélectionner quelques tiers-lieux caractéristiques dont il nous semble important d'analyser l'expérience.

Nos questions concernent tant les porteurs du projet, le fonctionnement, le personnel et ses compétences, la localisation, le bâtiment, les équipements techniques, l'aménagement, le financement, les services,...

Nous espérons que ce travail pourra bénéficier à toute la communauté des porteurs de projets de tiers-lieux et aux gestionnaires de lieux d'e-services publics qui pourraient envisager un élargissement de leurs compétences.

L'étude approfondie du retour d'expérience de tiers-lieux existant ailleurs en France et dans le monde nous donnera, nous l'espérons, des éléments clés importants pour la réussite de la création ou l'amélioration de tiers-lieux pour les professionnels en zone rurale.

Un forum de discussion et de rencontres se tiendra courant décembre 2012, qui regroupera les acteurs de PACA impliqués ou sensibles à la démarche.